



Apport de bien-être

+++



Adaptation à l'existant

+



Bénéfice pour tous

++



Autonomie favorisée

++

FICHE N°05

Aménager des espaces d'apaisement et de répit



Les espaces d'apaisement sont ouverts à tous ceux qui ressentent le besoin de s'isoler. Ces espaces doivent être dimensionnés pour accueillir deux personnes, dans le cas où l'AESH pourrait rejoindre l'élève concerné par exemple. L'aménagement de ces espaces génère une ambiance confortable, enveloppante et réconfortante.

LOCALISATION : salle de repos, salle de classe, cour de récréation, patios.

PRIS EN CHARGE PAR : ☒ COLLECTIVITÉ ☒ ÉTABLISSEMENT

PROPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE

- Proposer un sous-espace à moindre frais dans des locaux existants tels que la bibliothèque scolaire. En décalant les rayonnages, il est possible de créer une ambiance calme dans un recoin qui reste connecté au reste de l'espace. L'installation de canapés à bords hauts, de fauteuils cocons peut faciliter l'aménagement de ces sous-espaces.
- Aménager un sous-espace dans une salle de classe : en proposant un décor ou un mobilier spécifique (cabane, tipi, forêt).
- Investir dans des cloisons ajourées ou des rideaux, derrière lesquels l'élève peut spontanément s'isoler.
- Installer une assise à l'abri des regards dans les circulations, pour compenser le stress qui peut être associé à ces espaces (bruit, aspect longitudinal, lumière forte).

POINTS DE VIGILANCE

- Éviter les couleurs vives (jaune vif, rouge vif, vert pomme, rose fuchsia...) et fluorescentes pour ces espaces, privilégier les couleurs pastel.
- Prêter attention au confort acoustique et visuel de ces espaces pour susciter la détente et offrir un espace agréable aux élèves (éclairage secondaire pour certaines zones, variateur de température de couleur, possibilité de réduire la lumière naturelle extérieure...).
- Veiller à la facilité d'entretien du matériel choisi (tissus lavables, coussins déhoussables...).

FOCUS

Il est possible de créer une salle multisensorielle, inspirée du modèle de la salle snoezelen : un espace spécialement aménagé dont le but est de recréer une ambiance agréable en proposant des jeux de lumières tamisées, musiques douces et objets à manipuler pour stimuler tout en apaisant les cinq sens (balles pompon, de coton, sonores, lampes fibre optique, coussins à billes, gants sensoriels, tapis lestés...).



DANS LE CAS D'UN BÂTIMENT CONTRAINT

- L'utilisation d'un local peu utilisé est envisageable pour créer un nouvel espace d'apaisement ou de répit (ancienne salle informatique...).
- En l'absence de possibilité d'aménager un espace dédié, il est possible de créer un coin détente dans des locaux existants.